

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 NOVEMBRE 2021



COLLEGE BERTRAN DE BORN
Année scolaire 2021-2022
Séance n°3

Le conseil d'administration se réunit le vendredi 26 novembre 2021 à 18 heures, sous la présidence de M. Francis CAPPE, Proviseur de la cité scolaire Bertran de Born, sur convocation adressée le 17 novembre 2021, soit plus de 8 jours avant la réunion du conseil d'administration conformément aux termes du code de l'Éducation.

	MEMBRES				SEANCE		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T/S	FONCTIONS	PRES.	Exc.	Abs.
MEMBRES DE DROIT	M. Francis CAPPE			Proviseur	X		
	Mme Anne-Laure PECRIX-RIEU			Principale adjointe		X	
	M. Laurent CASTERA			Adjoint gestionnaire	X		
	Mme Laurence CUVELIER			CPE	X		
	M. Paul MASO	Mme Mireille VOLPATO	T	Conseil Départemental		X	
	M. Laurent MOSSION	Mme Florence BORGELLA	T	Conseil Départemental	X		
	M. Richard BOURGEOIS			Conseil municipal	X		
	M. Patrick PALEM			Grand Périgueux			X
	Mme Béatrice LAPORTE			Personne qualifiée nommée par le Conseil Départemental	X		
	M. Vincent NAVARRO			Personne qualifiée nommée par M. l'IA DASEN de la Dordogne	X		
REPRESENTANTS DES PERSONNELS	Mme Cécile RAYNAUD	Mme Eve BALLUT	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Nathalie FOURNIER	Mme Céline LECOMTE	T	Pers. enseignant et éducation		X	
	Mme Marlène SAULIERE	Mme Alexandra JOSENSI	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Marlène LANDRODIE	Mme Odile REBEL	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Nelly FAURE	Mme Christelle LEMOINE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Didier LHEUREUX	Mme Hélène BEYLOT	T	Pers. enseignant et éducation		X	
	Mme Julie REBIERE	M. Gwendal HAUDEBOURG	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Non pourvu			ATOS			
	Non pourvu			ATOS			
	Non pourvu			ATOS			
REPRESENTANTS DES USAGERS	Mme Sophie VASSEUR	Mme Valérie BUI	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Dominique MAGNAVAL	Mme Christelle LEFRANC	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Amélie DEGARDIN	Mme Marie-Laure MARTY	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Corinne DUVAL	Mme Emilie MANZAC	T	Représ. des parents d'élève			X
	Mme Anne NICOUX	Mme Sophie CARLES	T	Représ. des parents d'élève		X	
	Mme Florence PARJADIS-DANIEL		T	Représ. des parents d'élève			X
	Mme Nadège PAYET		S	Représ. des parents d'élève			X
	Mme Anastasia KOZHUKHAN	Mme Sarah FANNY BERTINI	T	Représ. des élèves	X		
	M. Juba IDIR	M. Jules BOUGEON	T	Représ. des élèves	X		
	M. Nathan DAUBISSE	M. Tony FAUCELLI	T	Représ. des élèves	X		

Au début de la séance, 17 membres sur 27 sont présents. Le quorum est atteint, la séance est ouverte : 18 h 10

Le secrétariat de séance est confié à : Mme Nelly FAURE, représentante des personnels enseignants et d'éducation

ORDRE DU JOUR

1. PV DU CA PRECEDENT,
2. BUDGET 2022,
3. CONTRATS ET CONVENTION,
4. DELEGATION DONNEE AU CHEF D'ETABLISSEMENT POUR SIGNER MARCHES ET BONS DE COMMANDE A INCIDENCE ANNUELLE,
5. VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES,
6. QUESTIONS DIVERSES.

1. PV DU CA PRECEDENT

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
18	18		

2. BUDGET 2022

Etablissement très attractif

92 % de l'effectif qui mange à la cantine = 1300 élèves qui reste un souci pour que tout se passe correctement en 2h

Budget au service de la politique d'un établissement

Reformulation et actualisation du projet d'établissement à venir prochainement pour :

- la réussite des élèves
- lutter contre les inégalités par l'ouverture culturelle et sur le monde grâce aux voyages et différentes sorties proposées, grande richesse de ses voyages à l'étranger mais aussi pour les langues anciennes ou l'Occitan.
- bien vivre dans les murs
- actions au développement durable : éco-délégués qui ont rencontré la maire de périgueux pour plus d'actions concrètes

Labellisation de la cité B2B

Projet Erasmus + jusqu'en 2017 qui est pour le moment dans la phase d'échange de pratiques des personnels qui se déplacent à l'étranger et l'accueil de personnel étranger (les collègues espagnol seront dans notre établissement courant décembre)

Dispositif UPE2A + cours de français à destination des parents qui sera rapidement mis en place pour la réussite des élèves du dispositif

Stage de réussite pour les élèves lors des vacances de Toussaint qui a reçu plus de demandes qu'il n'y avait de place, sera certainement renouvelé lors de prochaines vacances

La dotation financière se fait au prorata du nombre d'élèves = 681 collégiens et 1019 lycéens

Pas de voyages en 2020 et en 2021 donc des activités pédagogiques différentes avec des problématiques de budget complexes puisque tous les avoirs faits n'ont pas encore été récupérés (Erasmus ne faisant pas partie de la même problématique, le projet étant financé différemment)

Constatation que les acquisitions faites pour les activités pédagogiques sont suffisantes pour fonctionner

L'offre culturelle est variée et en nombre, quelques exemples : jeune en librairie , activité théâtre, prix littéraire en 3^e et 2nd, collège au cinéma ...etc

Remarques de :

Mr Cappe : surplus de travail pour l'intendance car les sorties sont nombreuses.

Il faut donc faire attention à ce que les demandes soient bien remplies, en temps et heures pour les diverses autorisation et s'assurer que les financements sont bien prévus (nombres d'élèves, gratuité éventuelle, lieu et accompagnateurs)

Mme Cuvelier : difficulté également pour la vie scolaire qui se retrouve avec de très nombreux élèves libérés des cours (classe des accompagnateurs) ou d'élèves qui rentrent des sorties en avance et se retrouvent dans la cour sans que la vie scolaire en soit informée.

Mr Castera rappelle qu'il a fait un message aux professeurs en ce sens pour rappeler les règles à respecter.

Aide à la vie de l'élève : contrairement à ce que l'on pense les catégories socio-culturelles se sont nettement diversifiées à B2b et se rapprochent des autres établissements avec une forte mixité sociale . Volonté de faire en sorte que tous les élèves qui souhaitent partir puissent le faire : gros travail des collègues professeurs et de la vie scolaire pour pallier les difficultés financières des familles.

Santé et citoyenneté : beaucoup de projets et d'actions mis en place par nos infirmières qui grâce à leur réseau proposent de nombreux partenariats sur l'action éducative.

Accessibilité des bâtiments : tous les bâtiments sont maintenant accessibles à tous les types de handicap, de plus du matériel pédagogique est disponible pour les « dys » en plus de l'adaptation de la scolarité par les différents types de projet d'adaptation type PPRE

Nouveauté : apparition d'un nouveau dispositif de restauration et d'hébergement en lien avec le logiciel OPALE. Les chefs proposent des menus principalement élaborés avec des produits frais avec 5 composantes. Volonté de proscrire des substances comme l'huile de palme ou les nitrates. Il est par exemple demandé aux partenaires locaux de se conformer à ces nouvelles exigences de la politique sanitaire. Plus 30 % de produits bio principalement locaux + déchets éco labelisés.

Questionnements et débats autour du manque d'intérêt des élèves pour les menus végétariens ou vegan, qui sera un travail pour le CVC afin de faire prendre conscience de la nécessité de changement d'habitude alimentaire peu compris par les élèves car souvent en manque d'information à ce sujet.

Rencontres chorales, l'établissement gère financièrement ces rencontres sur tout le département puisque Mme Lemoine professeur de musique est elle-même la coordinatrice départementale du projet (déplacement des élèves sur leur lieu de répétition, mise en place des spectacles avec les opérateurs nécessaires et les musiciens)

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
18	18		

3. DELEGATION DONNEE AU CHEF D'ETABLISSEMENT POUR SIGNER MARCHES ET BONS DE COMMANDE

A INCIDENCE ANNUELLE,

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
18	18		

4. QUESTIONS DIVERSES.

Motion déposée par l'ensemble du personnels et les représentant de parents d'élèves pour soutenir M. Prudhomme et le maintenir dans le poste de RET. Nous reconnaissons tous sa valeur et l'efficacité de son travail pour tous. (motion jointe)

Les professeurs souhaitent aborder un problème de fonctionnement. Mr Cappe précise que les questions diverses doivent être soumises avant le CA mais accepte tout de même d'y répondre :

Remarque sur l'utilisation permanente du téléphone portable par les lycéens dans les bâtiments ce qui pose un problème de crédibilité de l'interdiction pour les collégiens. Fatigue de la part des professeurs et de la vie scolaire pour faire respecter cette interdiction. Rappel demandé.

De même le respect des gestes barrière se fait bien moins clair : demande de rappel de ces règles et de l'importance de les respecter avec la 5ème vague qui s'amorce.

Questionnement sur le nombre de photocopieurs dans la salle des professeurs 2 pour 125 professeurs dont un qui est très souvent en panne. Mr Castera précise que le contrat ne prévoyait pas tant de photocopies faites, qu'il y a clairement des abus, les professeurs vont devoir faire des efforts. Les professeurs, eux explique qu'il est possible que ce soit le cas mais que 2 photocopieurs, voir un seul très souvent c'est vraiment très peu pour fonctionner correctement avec tant de professeurs et tant d'élèves.

M. Cappe clôt la séance

LE SECRETAIRE DE SEANCE
N. FAURE



LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
F. CAPPE

